

PLUi d'Haux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 13 juin 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Haux (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 21 janvier 2020. Il délimite 185 zones, dont 12 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 13 juin 2023.

- Le PLUi d'Haux s'applique dans sa version du 21 janvier 2020 ; nous publions 1 extrait de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 185 zones : 12 urbaines (U), 5 à urbaniser (AU), 87 agricoles (A) et 81 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Haux occupe le rang 17 par le nombre de zones délimitées : 130 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 43 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Haux depuis 2013, pour 70 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	185 zones
Zones urbaines (U)	12 zones
Zones à urbaniser (AU)	5 zones
Zones agricoles (A)	87 zones
Zones naturelles (N)	81 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI DU CREONNAIS
Version du	21 janvier 2020
Partition GPU	DU_243301215
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/PLUI_243301215/d75df78b721f00a2bd136057b4614e10/243301215_reglement_20200121.pdf
Règles extraites	L'extrait
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Haux

Risques majeurs recensés	Mouvement de terrain, Séisme
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	18 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/haux-33201>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Haux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Plans de prévention des risques naturels prescrits
Potentiel radon
Base GASPAREX extraite le

1 plan
Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines
Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UAp, UB, UX, UY
1AU, 1AUb, 2AU

Situation administrative

Code INSEE
Code postal
Intercommunalité
Département
Région

33201
33550
CC du Créonnais
Gironde
Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026
Zones délimitées — 28 septembre 2026
Zones délimitées — 2 septembre 2026

185 zones
185 zones
185 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Genès-de-Lombaud (2,1 km)
Madirac (3,0 km)
Créon (3,8 km)
La Sauve (5,0 km)
Sadirac (5,7 km)
Cursan (6,9 km)
Le Pout (7,4 km)
Saint-Léon (7,8 km)
Blésignac (10,0 km)
Baron (10,0 km)
Espiet (10,2 km)
Saint-Quentin-de-Baron (11,1 km)
Dardenac (11,4 km)
Le Tourne (3,3 km)
Tabanac (4,0 km)
Daignac (12,5 km)
Saint-Germain-du-Puch (13,0 km)
Saint-Caprais-de-Bordeaux (5,0 km)

91 zones
41 zones
103 zones
168 zones
249 zones
85 zones
90 zones
66 zones
34 zones
124 zones
91 zones
78 zones
9 zones
57 zones
81 zones
62 zones
94 zones
128 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/haux-33201>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.